

Objet : réunion du comité syndical du Pôle Métropolitain de l'Oise

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à une réunion du Comité Syndical du Pôle Métropolitain de l'Oise qui se tiendra le :

MARDI 16 OCTOBRE 2018 - 19 HEURES

Salle du Conseil 1 et 2 Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise 24 rue de la Villageoise – 60106 CREIL

L'ordre du jour est annexé à la présente convocation.

Vous remerciant par avance de votre présence, nous vous prions de croire à l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean-Claude VILLEMAIN.

COMITE SYNDICAL 16 OCTOBRE 2018 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

- 1. Motion sur la liaison Picardie-Roissy
- 2. Prestation de conseil en stratégie et communication demande de subvention
- 3. Avis sur les dossiers des 3 agglomérations déposés au titre du FADM de la PRADET
- 4. Questions diverses

Rencontre avec les chercheurs d'UniLaSalle et de l'UTC porteurs du projet « algues 4 biométhane »

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 16 octobre à dix-neuf heures, le comité syndical du pôle métropolitain dûment convoqué, s'est réuni au siège de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude Villemain ;

<u>Etaient présents</u>: Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Madame Sophie LEHNER, Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Jean-Marie JULLIEN (suppléant de Monsieur Gérard HEDIN), Monsieur Dominique DEVIILLERS, Monsieur Michel FOUBERT (suppléant de Monsieur Philippe MARINI),

Madame Caroline CAYEUX a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de présents : 6 Nombre de votants : 6

1- MOTION RELATIVE A LA REALISATION DU BARREAU FERROVIAIRE ROISSY-CREIL-PICARDIE

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'approuver une motion afin que :

- le Barreau ferroviaire Roissy-Creil-Picardie soit inscrit dans les priorités calendaires
- le comité de pilotage soit de nouveau associé et que les financeurs y trouvent leur place
- le calendrier envisagé nous soit communiqué
- une entrevue avec Madame la Ministre des Transports soit organisée pour échanger sur l'impérieuse nécessité de lancer ce projet d'envergure sans plus tarder

2- PRESTATION DE CONSEIL EN STRATEGIE ET COMMUNICATION & ORGANISATION D'UN EVENEMENTIEL- DEMANDE DE SUBVENTION

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- de mener une étude dont l'objectif serait d'identifier une ou plusieurs thématiques, que le territoire pourrait mettre en avant comme spécialité(s) et ainsi :
 - disposer de données concrètes et d'une analyse sur les points forts de son territoire en recherche, formation et activité économique,
 - identifier les partenaires et les challengers potentiels dans un rayon de 400 km sur les pôles de compétences existants ou en projet,
 - obtenir des préconisations quant à son positionnement stratégique et de communication.

Cette étude serait suivie par la création d'un évènement permettant de promouvoir l'identité « R&D » du PMO, en affirmant sa volonté de développement économique par l'innovation. Ledit évènement pourrait à voir lieu mi-2019.

Le budget prévisionnel étude et évènement est de 60 000€ TTC maximum.

- d'autoriser Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France au titre de l'ingénierie, au taux maximum
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

3-AVIS SUR LES DOSSIERS DES 3 AGGLOMERATIONS FONDATRICES DU PMO DEPOSES AU TITRE DU FADM DE LA PRADET

- Le comité syndical, à l'unanimité décide d'émettre un avis favorable sur l'intérêt d'échelle métropolitaine des dossiers présentés par les trois Communautés d'agglomération au titre de la programmation 2019 du fonds d'appui aux dynamiques métropolitaines de la Politique régionale d'aménagement et d'équilibre des territoires déclinées ci-dessous :

Territoire EPCI	Intitulé	моа	2019	2020-2021 Info : Liste déroulante	Date démarrage travaux	Date de RAO	Coût opération	Subvention Région sollicitée
ARC	Quartier de gare - Accessibilité au cœur d'agglo/quartier de gare par tous les modes de transport - Etude de faisabilité	ARC	Oui		2019	Été 2019	à définir	à définir
ARC	Quartier de gare - Faire une gare bi-face - Définition d'une stratégie foncière au Nord de la gare / définition d'un projet d'aménagement - Etude	ARC	Oui		2019	Été 2019	30 000,00	15 000,00
ARC	Etudes relatives au renforcement de l'offre muséographique de Compiègne et de son Agglomération pour une plus grande attractivité du territoire du pôle métropolitain	Ville Compiègne	Oui		2018		150 000,00	60 000,00
ARC	Réaliser la 2ème phase du projet de reconversion de l'EEM dans la dynamique du pôle/quartier de gare - Phase travaux : liaisons fortes avec le centre-ville et le cœur d'agglomération, aménagements piétons et liaisons douces, mise en valeur et attractivité des centres urbains du pôle métropolitain	ARC	Oul	.Ou-	2019	Été 2019	700 000,00	280 000,00
ARC	Quartier de gare - Concevoir une passereile dans la dynamique du Pôle Gare en lien avec le nouveau quartier qui s'édifie sur l'ancien site EEM - Etude	ARC	Oui	Οι	2019		124 800,00	49 920,00
САВ	Aménagement des abords du nouveau Théâtre du Beauvaisis	Beauvais	Oui		Printemps 2019	en cours	1 420 000,00	426 000,00

La séance est levée à 19 heures 45

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Claude VILLEMAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 16 octobre à dix-neuf heures, le comité syndical du pôle métropolitain dûment convoqué, s'est réuni au siège de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude Villemain ;

<u>Etaient présents</u>: Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Madame Sophie LEHNER, Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Jean-Marie JULLIEN (suppléant de Monsieur Gérard HEDIN), Monsieur Dominique DEVIILLERS, Monsieur Michel FOUBERT (suppléant de Monsieur Philippe MARINI),

Madame Caroline CAYEUX a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 6

DÉPOSÉ À LA PRÉFECTURE DE L'OISE

LE 26 OCT. 2018

Motion proposée au vote des élus

Pôle Métropolitain de l'Oise

Réalisation du barreau ferroviaire Roissy-Creil-Picardie

Après une nouvelle pause la réalisation de la ligne ferroviaire Roissy-Creil-Picardie est aujourd'hui retenue par le gouvernement.

L'engagement de l'Etat sur ce projet semble acquis sans pour autant affirmer et confirmer un calendrier prévisionnel qui engage également les collectivités territoriales.

Par ailleurs l'accent a été mis par le Gouvernement et la Ministre des transports sur la nécessité d'accompagner en premier lieu des projets qui prennent en considération les problématiques du train au quotidien.

C'est tout l'intérêt de ce projet qui va faciliter les déplacements domicile travail. Rappelons quand même que 27000 Picards travaillent chaque jour sur la plateforme de Roissy et que 19000 résident dans le périmètre du projet concerné.

Nous renouvelons toute notre détermination à soutenir et faire enfin émerger ce projet.

Il a toujours été considéré comme important pour notre région mais toujours reculé pour des motifs souvent fallacieux.

Désengorger la Gare du Nord, faciliter les mouvements pendulaires des actifs sur Roissy, offrir de nouvelles perspectives d'emplois pour nos habitants, ouvrir enfin la région à l'Île de France sont autant d'éléments factuels qui répondent aux prescriptions du gouvernement.

Nous ne comprendrions pas que le Barreau ne soit pas inscrit dans les priorités calendaires.

Nous souhaitons:

- que le comité de pilotage soit de nouveau associé et que les financeurs y trouvent leur place
- que le calendrier envisagé nous soit communiqué
- qu'une entrevue avec Madame la Ministre des Transports soit organisée pour échanger sur l'impérieuse nécessité de lancer ce projet d'envergure sans plus tarder

Le comité syndical, à l'unanimité, décide d'approuver la motion ci-dessus.

Pour extrait conforme,

DÉPOSÉ À LA PRÉFECTURE DE L'OISE Le Président,

LE 26 OCT. 2018

Jean-Glaude VILLEMAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2018-10

L'an deux mille dix-huit, le 16 octobre à dix-neuf heures, le comité syndical du pôle métropolitain dûment convoqué, s'est réuni au siège de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude Villemain ;

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Madame Sophie LEHNER, Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Jean-Marie JULLIEN (suppléant de Monsieur Gérard HEDIN), Monsieur Dominique DEVIILLERS, Monsieur Michel FOUBERT (suppléant de Monsieur Philippe MARINI),

Madame Caroline CAYEUX a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de présents : 6 Nombre de votants : 6

PRESTATION DE CONSEIL EN STRATEGIE ET COMMUNICATION & ORGANISATION D'UN EVENEMENTIEL- DEMANDE DE SUBVENTION

RAPPORTEUR : Le Président

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Oise en date 10 janvier 2018 portant création du Pôle Métropolitain de l'Oise,

Vu la délibération du Conseil régional des Hauts-de-France du 8 juillet 2016 portant soutien à l'ingénierie au service de l'aménagement et de l'équilibre des territoires 2016-2021,

Considérant que :

Le pôle métropolitain de l'Oise a pour mission de coordonner des actions destinées à accompagner les mutations industrielles, offrir un environnement favorable aux entreprises et à leurs salariés, soutenir l'innovation et le développement de nouvelles filières et valoriser l'image de territoire d'innovation et d'industrie.

Afin de promouvoir la création d'emplois, l'implantation d'entreprises innovantes et la création de valeurs, il convient de renforcer le lien entre le PMO, les entreprises et l'enseignement supérieur, et d'améliorer l'attractivité du territoire par l'émergence de démarches durables et intelligentes.

Le pôle métropolitain de l'Oise souhaite préciser son positionnement stratégique et de communication en affichant ses domaines d'excellence pour les développer et les rendre très attractifs.

Il est proposé de mener une étude dont l'objectif serait d'identifier une ou plusieurs thématiques, que le territoire pourrait mettre en avant comme spécialité(s) et ainsi :

- disposer de données concrètes et d'une analyse sur les points forts de son territoire en recherche, formation et activité économique,
- identifier les partenaires et les challengers potentiels dans un rayon de 400 km sur les pôles de compétences existants ou en projet,
- obtenir des préconisations quant à son positionnement stratégique et de communication.

Cette étude serait suivie par la création d'un évènement permettant de promouvoir l'identité « R&D » du PMO, en affirmant sa volonté de développement économique par l'innovation. Ledit évènement pourrait à voir lieu mi-2019.

Le budget prévisionnel étude et évènement est de 60 000€ TTC maximum, le détail de la prestation souhaitée est consigné dans le cahier des charges annexé au présent rapport.

Une consultation sera lancée dans le mois d'octobre 2018.

Dans le cadre de la délibération du conseil régional des Hauts-de-France du 8 juillet 2016 concernant le soutien à l'ingénierie au service de l'aménagement et de l'équilibre des

territoires 2016-2021, le pôle métropolitain de l'Oise souhaite déposer un dossier de demande de subvention pour cette étude et pour l'évènementiel, au taux maximum autorisé.

Il est proposé au comité syndical:

- D'autoriser Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France au titre de l'ingénierie, au taux maximum
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide d'approuver le rapport ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Claude VILLEMAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2018-11

L'an deux mille dix-huit, le 16 octobre à dix-neuf heures, le comité syndical du pôle métropolitain dûment convoqué, s'est réuni au siège de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude Villemain ;

<u>Etaient présents</u>: Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Madame Sophie LEHNER, Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Jean-Marie JULLIEN (suppléant de Monsieur Gérard HEDIN), Monsieur Dominique DEVIILLERS, Monsieur Michel FOUBERT (suppléant de Monsieur Philippe MARINI),

Madame Caroline CAYEUX a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de présents : 6 Nombre de votants : 6

AVIS SUR LES DOSSIERS DES 3 AGGLOMERATIONS FONDATRICES DU PMO DEPOSES AU TITRE DU FADM DE LA PRADET POUR 2019

RAPPORTEUR : Le Président

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Oise en date 10 janvier 2018 portant création du Pôle Métropolitain de l'Oise,

Vu la délibération du Conseil régional des Hauts-de-France du 8 juillet 2016 portant dispositif régional d'aménagement et d'équilibre des territoires 2016-2021,

Considérant que :

La Région des Hauts-de-France a validé, le 8 juillet 2016, sa Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires (PRADET) 2016-2021 qui présente un dispositif régional opérationnel fondé sur une nouvelle culture de partenariat territorial, au service des projets des territoires. Un accord-cadre a été conclu entre la Région et l'espace de dialogue Oise composé des 21 EPCI (dont 3 agglomérations) et associant 4 Pays/PETR et 1 parc naturel régional.

Les dynamiques métropolitaines sont mises en exergue. La Région leur consacre un véritable fonds d'appui d'investissements, destiné aux pôles métropolitains et grands espaces (135 M€, dont 19,1 M€ pour l'espace de dialogue Oise) parmi les 4 fonds créés pour répondre aux différents niveaux d'enjeux territoriaux (total de 325 M€ sur la période 2016-2021, dont 52,5 M€ pour l'espace Oise). Un fond de soutien à l'ingénierie est également mobilisable (13,4 M€ pour les 7 espaces de dialogue des Hauts-de-France).

C'est dans le cadre de cette dynamique régionale que les 3 agglomérations du Beauvaisis, de la Région de Compiègne et de la Basse Automne et Creil Sud Oise ont créé le pôle métropolitain de l'Oise (PMO).

Priorisés à l'échelle des pôles métropolitains et de quelques grands territoires de projets, les projets d'enjeux métropolitains et inter-territoriaux devront démontrer leur contribution à la mise en œuvre de démarches d'excellence, de la Troisième Révolution Industrielle, de compétitivité économique et d'attractivité de niveau régional ou infra-régional.

Des aides financières du Conseil Régional des Hauts-de-France seront sollicitées par chacune des agglomérations sur des projets d'envergure. Les services régionaux souhaitent que les agglomérations émettent un avis sur l'intérêt intercommunal des dossiers lorsqu'ils sont portés par une commune. Nous vous proposons de faire la même chose pour le pôle métropolitain en ce qui concerne le fonds d'appui aux dynamiques métropolitaines.

Un premier avis avait été émis lors du Conseil d'avril 2018 sur la programmation 2016-2018 rappelée ci-dessous :

Territoire EPCI	Intitulé	моа	Date démarrage travaux	Coût opération	Subvention Région sollicitée	Etat du dossier
ор	érations pré-fléchées d'envergure métropolitain	e (fonds d'a	appui aux dy	namiques métrop	olitaines (FADI	√ 1))
	PROGRAM	MATION 20	16-2018			
ARC	Etudes relatives au renforcement de l'offre muséographique de Compiègne et de son agglomération	ARC	2018	150 000,00 €	45 000,00 €	recevable
ARC	Installation de la maison du canal seine nord en lien avec le projet du canal Seine Nord	ARC	2018	500 000,00 €	150 000,00 €	recevable
ARC	Création d'un musée de l'aviation et d'un centre de recherche et innovation	ARC	2018	5 000 000,00 €	2 000 000,00 €	recevable
ACSO	BA 110 - travaux d'homologation de la piste	ACSO	2018	650 000,00 €	300 000,00 €	recevable
ACSO	ZAC de Gournay-les-Usines OA7 travaux d'espaces publics quai d'aval - rue Jean Jaurès- Place Jean Anciant	ACSO	2016	2 240 000,00 €	653 333,33 €	recevable
ACSO	GCA: Aménagement de l'espace public d'accès à la gare par le nord sur une friche industrielle - travaux préparatoires (IMECA)	ACSO	2018	1 532 400,00 €	306 480,00 €	recevable
САВ	contruction du nouveau théatre du Beauvaisis aménagement des abords	Beauvais	2018	1 250 000,00 €	500 000,00 €	recevable
CAB	contruction du nouveau théatre du Beauvaisis	CAB	2018	17 500 000,00 €	3 000 000,00 €	recevable
	6 954 813,33 €					

Au titre de cette première programmation triennale, aucun dossier n'a été subventionné par le FADM pour les trois agglomérations. Il est rappelé néanmoins que d'autres dossiers déposés par d'autres EPCI hors PMO peuvent également être éligibles à ce même fonds.

Par ailleurs, l'ACSO avait demandé à la Région d'étudier la prise en charge de la subvention pour la ZAC de Gournay sur d'autres fonds que la PRADET. En effet, ce dossier avait déjà fait l'objet de l'attribution d'une subvention régionale par la Région Picardie, subvention dont la validité court jusqu'au 31 décembre 2019. La Région a délibéré en ce sens le 27 juillet 2018.

La Région a engagé la mise à jour de la programmation PRADET pour les exercices 2019 à 2021.

Les dossiers de la programmation 2019 fléchés sur le fonds d'appui aux dynamiques métropolitaines (FADM) sont les suivants pour ce qui concerne les 3 agglomérations :

Ferritoire EPCI	Intitulé	моа	2019	2020-2021 Info: Liste déroulante	Date démarrage travaux	Date de RAO	Coût opération	Subvention Régio sollicitée
ARC	Quartier de gare - Accessibilité au cœur d'agglo/quartier de gare par tous les modes de transport - Etude de faisabilité	ARC	Oui		2019	Été 2019	à définir	à définir
ARC	Quartier de gare - Faire une gare bi-face - Définition d'une stratégie foncière au Nord de la gare / définition d'un projet d'aménagement - Etude	ARC	Oui		2019	Eté 2019	30 000,00	15 000,00
ARC	Etudes relatives au renforcement de l'offre muséographique de Compiègne et de son Agglomération pour une plus grande attractivité du territoire du pôle métropolitain	Ville Compiègne	Oui		2018		150 000,00	60 000,00
ARC	Réaliser la 2ème phase du projet de reconversion de l'EEM dans la dynamique du pôle/quartier de gare - Phase travaux : liaisons fortes avec le centre-ville et le cœur d'agglomération, aménagements piétons et liaisons douces, mise en valeur et attractivité des centres urbains du pôle métropolitain	ARC	Oui	C ∀i	2019	Été 2019	700 000,00	280 000,00
ARC	Quartier de gare - Concevoir une passerelle dans la dynamique du Pôle Gare en lien avec le nouveau quartier qui s'édifie sur l'ancien site EEM - Etude	ARC	Oui	Oul	2019		124 800,00	49 920,00
CAB	Aménagement des abords du nouveau Théâtre du Beauvaisis	Beauvais	Oui		Printemps 2019	en cours	1 420 000,00	426 000,00

Il est rappelé que d'autres dossiers déposés par d'autres EPCI hors PMO peuvent également être éligibles au fonds d'appui aux dynamiques métropolitaines.

L'intérêt de ces dossiers dépasse l'envergure des EPCI qui les portent :

- Le PMO souhaite apporter son soutien à l'aménagement des quartiers de gare et des pôles d'échange multimodal, projets structurants dont l'impact dépasse les frontières des agglomérations, notamment en lien avec la création de la future liaison Picardie-Roissy; l'ARC souhaite déposer plusieurs dossiers à ce titre pour 2019.
- Le théâtre de Beauvais vient d'obtenir le label de scène nationale, ce qui lui garantit une audience supra départementale et contribue à l'attractivité du territoire.
- Concernant les études relatives au renforcement de l'offre muséographique de Compiègne et de son agglomération: Compiègne dispose d'une grande richesse en termes d'offre muséale municipale (musée de la Figurine, musée Vivenel, musée lapidaire du cloître Saint-Corneille, mémorial de l'internement et de la déportation), qui vient en complément d'une offre État (musée de la voiture et musée du second Empire au sein du Palais) et associative (Mémorial de l'Armistice). Cette offre est cependant parfois vieillissante en termes de contenus. Elle ne dispose par ailleurs pas toujours de lieux visibles et attractifs pour le grand public. Enfin, les évolutions de l'historiographie et la demande citoyenne en termes de devoir de mémoire doivent conduire à une refonte du parcours du mémorial de l'internement et de la déportation. Dans ce contexte, la Ville souhaite lancer plusieurs études visant à donner une cohérence renforcée à l'offre muséale locale et à attirer davantage de publics. Celles-ci seront le préalable à des rénovations des lieux d'exposition

qui seront ambitieuses (nouvelle implantation du musée de la figurine, nouveau parcours du mémorial de l'internement, rénovation de salles au musée Vivenel).

Les dossiers enregistrés pour les programmations 2020 et 2021 sont listés en annexe au présent rapport.

Il est proposé au comité syndical:

- D'émettre un avis favorable sur l'intérêt d'échelle métropolitaine des dossiers présentés par les trois Communautés d'agglomération au titre de la programmation 2019 du fonds d'appui aux dynamiques métropolitaines de la Politique régionale d'aménagement et d'équilibre des territoires.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide d'approuver le rapport ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Claude VILLEMAIN

Annexe: Programmations 2020-2021 FADM

Territoire EPCI	Intitulé	МОА	Coût opération	Subvention Régior sollicitée
ACSO	GOSS - aménagement du site en zone d'activités économique	ACSO		
ACSO	GCA: Aménagement de l'espace public d'accès à la gare par le nord sur une friche industrielle	ACSO		
ACSO	BA 110 - rénovation des bâtiments IGN (ex travaux liés à la valorisation de la plateforme aéroportuaire)	SM du Parc Alata	1 167 000,00	250 000,00
ACSO	Gare Cœur d'Agglo: aménagement qualitatifs d'espaces publics en centre-ville de CREIL (UHRY, JAURES, etc)	ACSO		
ACSO	Grand Projet GCA: opérations d'urbanisme organisées autour des corridors verts (exemple: Marie-Curie)	ACSO		
ACSO	pôle d'échanges multimodal	ACSO		
ARC	Installation de la maison du canal Seine Nord en lien avec le projet du canal Seine-Nord	ARC	600 000,00	240 000,00
ARC	Réaménagement et extension du Musée de la figurine + refonte mémorial	Ville Compiègne	3 600 000,00	1 440 000,00
ARC	Création d'un musée vivant de l'aviation et d'un centre de recherche et innovation	ARC	5 000 000,00	2 000 000,00
ARC	Reconversion du site Continental à Clairoix (15ha)	ARC	à déterminer	à définir
ARC	Centre de congrés de prestige/séminaire en centre ville de Compiègne en complémentarité du Beauvaisis	ARC	à déterminer	à définir
ARC	Pôle d'échange multimodal, quartier de gare de Compiègne et passerelle piétonne vers l'Ecole d'Etat Major	ARC	à déterminer	à définir
САВ	rénovation du quadilatère (T2)			
CAB	pôle d'échange multimodal			
РМО	Création d'un incubateur métropolitain en réseau pour les start-up (en lien avec l'AAP)	РМО	à déterminer	à déterminer